



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le lundi 29 juin 2015

Ségolène Royal lance la mobilisation des acteurs du plan canicule en Aveyron

A l'occasion de son déplacement en Aveyron, Ségolène Royal, a présidé avec le préfet du département une réunion de travail consacrée à la canicule. D'après les prévisions de Météo France, le département de l'Aveyron, où la température est déjà très élevée, devrait être classé en vigilance orange dans les jours qui viennent. 26 départements sont déjà en vigilance orange.

La Ministre a appelé à la vigilance et à la mobilisation de chacun. Chaque service et organisme a expliqué les mesures de prévention mises en place :

- les services et opérateurs de l'État (Météo France, Agence régionale de santé, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, Education Nationale, Police et Gendarmerie) ;
- les collectivités territoriales (le Conseil départemental, les communes et les CCAS qui vont identifier les lieux et salles rafraîchissantes, dont la liste sera publiée dans la presse locale) ;
- les services de secours (SAMU, SDIS).

ERDF a évoqué la nécessaire vigilance sur la continuité d'alimentation en électricité, notamment en raison du doublement des impacts de foudre en un an.

Plusieurs participants ont fait part de la nécessité de rappeler les bonnes pratiques pour anticiper et accompagner le travail des services de secours. Au-delà des procédures et des réglementations, il faut faire preuve de bon sens, comme se mouiller la tête et le corps et avoir les bons réflexes pour réduire les risques encourus notamment par les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, jeunes enfants...).

Ségolène Royal a félicité tous les participants pour leur mobilisation et leur esprit d'équipe et souligné la qualité unique du service public à la française. Météo France a souligné que la canicule pourrait être de même gravité que celle de 2003. « Plus jamais comme en 2003 » ont souligné les participants.

Pour plus d'informations : Canicule info service : 0800 06 66 66 (appel gratuit)

Retrouvez [le communiqué en ligne](#).

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**



Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 31 juillet 2015

Face à la sécheresse, Ségolène Royal met en place la Commission de suivi hydrologique

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a mis en place le vendredi 31 juillet 2015 la Commission de suivi hydrologique afin de faire le point sur la sécheresse que connaît actuellement la métropole.

1) Qu'est-ce que la Commission de suivi hydrologique ?

La Commission de suivi hydrologique est un lieu d'échange et d'information qui s'intéresse aux conséquences de la sécheresse sur les différents usages de l'eau et sur les milieux naturels. Elle recueille les avis et propositions des différents acteurs concernés sur les mesures préventives ou compensatrices et coordonne les actions nationales de communication.

2) Etat des lieux

Suite à l'absence de pluie depuis la fin du printemps (on note un déficit de 50 % au mois de juillet par rapport à la normale) et aux fortes températures du début du mois (ce mois est le 2 ou 3^{ème} mois de juillet le plus chaud depuis 1947), les sols se sont asséchés sur le pays jusqu'à atteindre les minimums enregistrés par Météo France. Une légère amélioration est relevée au cours des 7 derniers jours. Les barrages, remplis normalement au printemps, participent au soutien d'étiage qui a démarré plus tôt. Aujourd'hui, 66 départements sont concernés par des mesures de restriction.

3) Protection de l'eau potable

Les mesures de restrictions arrêtées par les préfets, temporaires, progressives et adaptées aux différents usages, visent notamment à permettre la continuité de l'approvisionnement en eau potable. Même si l'alimentation en eau potable est un usage prioritaire que les préfets ont pour mission de préserver par tous les moyens, tous les citoyens doivent faire des efforts. Les collectivités doivent relayer les appels à des gestes civiques de réduction des usages non prioritaires (remplissage des piscines, arrosage des jardins,...).

La Commission de suivi hydrologique a été interpellée sur des difficultés locales de maintien d'usages. Tout en évitant la mise en œuvre répétée de dérogations qui pourrait avoir des conséquences importantes pour l'écosystème aquatique et sa capacité de régénération, les possibilités offertes par le code de l'environnement doivent pouvoir être mises en œuvre pour les situations exceptionnelles.

4) Gestion quantitative des réserves

Pour faire face aux sécheresses, le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, en lien avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, travaille depuis plusieurs années avec les organisations agricoles à la mise en œuvre d'une gestion quantitative de la ressource en eau reposant sur une approche globale de la ressource disponible par bassin versant afin de mieux y adapter les prélèvements. La pleine mise en œuvre de cette politique, par la diminution des prélèvements dans certains bassins versants en surexploitation dans le cadre de la réforme des volumes prélevables ou par la mise en œuvre d'une gestion collective par les irrigants entre eux, permettra à l'agriculture irriguante d'être moins sensible aux variations climatiques rapides que nous avons connues au début du mois de juillet.

5) Les retenues de substitution financées par les agences de l'eau

Ségolène Royal, **par instruction du 4 juin 2015**, a fixé le cadre de financement par les agences de l'eau des retenues de stockage qui permettront à la fois de limiter les prélèvements estivaux dans les rivières pour améliorer la situation des écosystèmes aquatiques **et aux agriculteurs de mieux sécuriser l'irrigation l'été**. La réalisation de ces retenues de substitution s'inscrira dans le cadre d'un projet de territoire, de manière concertée entre les différents utilisateurs. A moyen et court terme, une réflexion plus générale et à plus long terme doit être engagée avec le ministère de l'Agriculture sur l'évolution des systèmes agricoles vers une moindre consommation en eau. Cette réflexion devant apporter des réponses durables à l'évolution du climat.

Pour en savoir plus :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr> permet de s'informer sur l'ensemble des arrêtés en vigueur dans tous les départements métropolitains.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Quelles-sont-les-origines-de-la-secheresse.html>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Quelles-sont-les-mesures-prises.html>

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.

- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un [espace participatif](#) !

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)